

L'OFFICIER DU MINISTÈRE PUBLIC  
PRES LE TRIBUNAL DE POLICE DE  
MELUN  
Place DU 19 MARS 1962  
77176 SAVIGNY LE TEMPLE

L'Officier du Ministère Public  
à

**Références à rappeler :**

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que j'ai décidé de renoncer aux poursuites vous concernant et de procéder au classement de ce dossier

pour l'(les) infraction(s) suivante(s):

- 1 fois : USAGE D'UN TELEPHONE TENU EN MAIN PAR LE CONDUCTEUR D'UN VEHICULE EN CIRCULATION ART.R.412-6-1 AL.1 C.ROUTE. ART.R.412-6-1 AL.4, AL.5 C.ROUTE.  
Infraction(s) relevée(s) à , en date du , par procès verbal n° ( dressé par , avec le(s) véhicule(s) immatriculé(s) :

Je vous invite à ne pas tenir compte de l'avis d'amendes et condamnations péquéniaires qui vous a été adressé par les services du Trésor Public concernant cette affaire.

Je vous précise que le remboursement des éventuelles sommes perçues dans le cadre de ce dossier sera effectué ultérieurement par les services de la

Enfin, je vous avise avoir effectué les démarches nécessaires auprès du Système National des Permis de Conduire afin que leurs services procèdent à la restitution des points sur votre dossier.

Vous souhaitant bonne réception de la présente, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à SAVIGNY LE TEMPLE, le 31/03/2022

